

Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)
Université Libre de Bruxelles

LES ASPECTS JURIDIQUES DE LA CRISE ET DE LA GUERRE DU GOLFE (2003)

Colloque des 17 et 18 octobre 2003

Organisé par :

- CEDIN-Paris I (Panthéon-Sorbonne)
- Centre de droit international-UlB

Vendredi 17 octobre
Ecole nationale d'administration (Ancien IIAP)
2, avenue de l'Observatoire – Paris 6^{ème}

Samedi 18 octobre
Amphithéâtre Richelieu, Centre Sorbonne
17, rue de la Sorbonne – Paris 5^{ème}

Vendredi 17 octobre (ENA – Ancien IIAP)

8h30 *Accueil*
8h50 **MISE EN PERSPECTIVE**

Avant-propos sur le fait et le droit
par Jean Salmon, Professeur émérite, Université libre de Bruxelles

La guerre contre l'Irak et la position des Etats
par Ronny Abraham, Directeur des affaires juridiques du Quai d'Orsay

I - LE PRECEDENT IRAKIEN ET LE *JUS AD BELLUM*

Sous la présidence de Pierre Michel Eisemann, Professeur, Université Paris I

9h30 **Vers une reconnaissance de la notion de guerre préventive ?**
par Théodore Christakis, Professeur, Université Grenoble II

9h40 **Vers une reconnaissance d'un droit d'ingérence à l'encontre des «Etats voyous» ?**
par Luigi Condorelli, Professeur, Université de Florence

9h50 **Vers une redéfinition des pouvoirs du Conseil de sécurité ?**
par Linos-Alexandros Sicilianos, Professeur, Université d'Athènes

10h00 **Que signifie encore l'interdiction de recourir à la menace de l'emploi de la force ?**
par François Dubuisson et Anne Lagerwall, Assistants, Université libre de Bruxelles

10h10 **Les droits et devoirs des Etats tiers : neutralité, assistance ou complicité ?**
par Olivier Corten, Professeur de droit international, Université libre de Bruxelles

10h20 *Pause*

10h50 **Débats**
Discutant privilégié : Denis Duez, Assistant en sciences politiques, Université libre de Bruxelles

12h45 *Déjeuner*

Samedi 18 octobre (Amphithéâtre Richelieu, Centre Sorbonne)

III – APRES LA GUERRE...

Sous la présidence de Geneviève Burdeau, Professeuse, Université Paris I – Secrétaire général de l'Académie de droit international

- 9h00 La réparation des dommages de guerre**
par Pierre d'Argent, Professeur de droit international, Université de Louvain
- 9h10 La responsabilité pénale : quelles poursuites pour quels crimes ?**
par Eric David, Professeur, Université libre de Bruxelles
- 9h20 L'administration de l'Irak : vers une nouvelle forme de protectorat ? [les aspects politiques de la reconstruction]**
par Marcelo Kohen, Professeur, Institut universitaire des hautes études internationales de Genève
- 9h30 La reconstruction de l'Irak et l'exploitation des ressources naturelles [les aspects économiques de la reconstruction]**
par Philippe Sands, Professeur, Université de Londres
- 9h40 Quels droits et quels devoirs pour l'ONU et les Etats tiers ?**
par Pierre Klein, Professeur de droit international à l'Université libre de Bruxelles et Frédéric Dopagne, Assistant à l'Université catholique de Louvain
- 10h00 Pause**
- 10h30 Débats**
Discutant privilégié : Barbara Delcourt, Chercheuse à l'IEE et assistante à l'Université libre de Bruxelles
- 12h00 CONCLUSIONS GENERALES**
par Brigitte Stern, Professeur, Université Paris I
- 12h45 COCKTAIL**

Pour contacter les organisateurs, écrire à cedin@univ-paris1.fr (Karine Bannelier et Théodore Christakis) ou cdi@ulb.ac.be (Olivier Corten et Pierre Klein)

II – LE PRECEDENT IRAKIEN ET LE JUS IN BELLO

Sous la présidence de Alain Pellet, Professeuse, Université Paris X, Membre de la CDI

- 14h30 Moyens de combat dans une guerre asymétrique**
par Karine Bannelier, Maître de conférences, Institut d'études politiques de Grenoble
- 14h40 Statut des combattants et privation de liberté**
par Marc Henzelin, Avocat, Chargé de cours à l'Université de Genève
- 14h50 L'assistance humanitaire : quels enseignements pour l'avenir ?**
par Laurent Colassis, Juriste, Comité international de la Croix-Rouge
- 15h00 La question de la protection des biens culturels de l'Irak**
par Hirad Abtahi, Juriste près les Chambres, Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie
- 15h10 Libération ou occupation ? Les devoirs de l'Etat vainqueur**
par Jorge Cardona Llorens, Professeur, Université Jaume I

- 15h20 Pause**
- 15h50 Débats**
Discutant privilégié : Françoise Boucher-Saulnier, Juriste, Médecins Sans Frontières